

Sautron

magazine

JUILLET 2013 > n° 197 > www.sautron.fr

*Bonnes
vacances*



Ville de SAUTRON

Sommaire

Dossier

4



Flashez ce code avec votre smartphone pour enregistrer le site internet et les coordonnées de la Mairie

› Mairie de Sautron

14 rue de la Vallée
BP 60045 • 44880 Sautron
Tél. : 02 51 77 86 86
Site officiel : www.sautron.fr
mairie@sautron.fr

› Service Administration générale

14 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 86
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h15
Le samedi 9h-12h (état-civil)

› Service Famille et Vie Sociale

› Service Vie associative,
Culture et Événementiel
6 rue de la Mairie
Tél. : 02 51 77 88 48
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h15
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

Le service Vie associative,
Culture et Événementiel est ouvert au public :

- Lundi de 9h à 12h15
- Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15
- Mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15

› Service Urbanisme et Patrimoine

23 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 94
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15
Au sein de ce service, le service
urbanisme est ouvert au public :
• lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30
• mercredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h15

› RAM (Relais Assistantes Maternelles)

25 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 89

› Service communication

25 rue de la Vallée
Tél. 02 51 77 88 42

› Bibliothèque municipale

33 rue de la Vallée
Tél. : 02 40 63 52 21



Terrain synthétique

Informations municipales

6



Europe infos

8



Nantes Métropole

9



Vie économique - Finances

10



Environnement
Cadre de Vie

11



Vie Sociale

14



Enfance-Jeunesse

15



Culture et Manifestations

17



Etat-civil

19



Un peu d'histoire

20

Agenda

22



Marie-Cécile Gessant • Maire de Sautron

mariececile.gessant@sautron.fr

Nantes Métropole a approuvé le 19 avril 2013 la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, celui-ci étant devenu exécutoire depuis le 22 mai dernier. Conformément aux objectifs poursuivis par la municipalité, et tenant compte des résultats de l'enquête publique menée auprès des habitants, ce nouveau PLU permettra d'assurer le développement urbain autour d'un centre ancien renouvelé et contribuera à préserver le caractère « ville à la campagne » de Sautron que nous apprécions tous. Des dispositions réglementaires intégrant précisément les recommandations des études urbaines et paysagères commanditées par la municipalité ont été retenues, comme l'introduction de marges de reculs pour les nouvelles constructions afin d'éviter l'effet couloir et donner de la respiration à la rue de Bretagne, l'imposition de discontinuités bâties des façades par l'obligation de réaliser des césures, l'interdiction en toutes zones des rez-de-chaussée d'habitat ou d'activités enterrés et le maintien du commerce en centre-ville avec l'interdiction des changements de destination. Le développement du caractère « verdoyant » de la commune est aussi prioritaire : les divisions parcellaires seront plus difficiles avec la création de zones de jardin à l'intérieur des propriétés, la mise en place de près de 10 ha de nouveaux espaces boisés classés et l'abattage des arbres remarquables sera dorénavant très encadré. Toutes ces mesures sont autant d'avancées en faveur d'un cadre de vie préservé et d'un développement durable et équilibré de Sautron.

En continuité avec les orientations de ce nouveau PLU, la municipalité anticipe et réfléchit aux conséquences de l'augmentation

prévue de la population avec tous les programmes de construction achevés ou en cours, et parmi celles-ci aux problèmes liés à une circulation probablement plus dense. Nous avons donc mis en place un groupe de travail spécifique chargé d'étudier un nouveau plan de circulation. A ce sujet, et pour répondre encore mieux aux attentes des habitants, une deuxième enquête « e-panel » ayant justement pour thème la circulation et les transports est en ligne sur le site internet de Sautron et j'invite le plus grand nombre à s'y inscrire et à répondre au questionnaire car tous les avis des usagers comptent.

Par ailleurs, et comme à l'accoutumée, pas de trêve estivale pour les équipes municipales et les grands projets de la mairie ! Nous profiterons de cette période pour réaliser entre autres les travaux de mise aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) du groupe scolaire de la Rivière, les travaux de peinture des salles Iris et Tournesol et de l'école de la Forêt sans oublier la poursuite des rénovations de l'église et des nouveaux aménagements du Multi-accueil et de l'Espace de la Vallée. Les grands chantiers du terrain de foot synthétique et du terrain multisport s'intensifieront également pour offrir très prochainement au plus grand nombre le plus de confort de jeu et de plaisirs sportifs possibles pour leur activité favorite.

Mais pour l'heure, et à l'approche d'un été si attendu, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à toutes et à tous et au nom de toute l'équipe municipale de très bonnes vacances, reposantes à Sautron ou ailleurs, pleines de détente et de soleil.



Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel
d'information municipale
N°197 • Juillet 2013

Directeur
de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :
Ville de Sautron,
La Contemporaine

Tirage :
3600 exemplaires

Dépôt légal :
A parution

N° ISSN :
1268-4562

Création, réalisation
et impression sur du
papier 100% écologique,
composé de fibres
recyclées pour 60 %
et de fibres issues de
bois provenant de forêts
gérées durablement
avec des encres à base
végétale par :

LA CONTEMPORAINE
Imprimerie
Labellisée **IMPRIM'VERT**
Certifiée **PEFC**
STE-LUCE/LOIRE
02 51 13 50 50

IMPRIM'VERT®



> Terrain de foot synthétique Coup d'envoi !

La municipalité a lancé fin mai les travaux du terrain de foot synthétique. L'actuel terrain d'honneur du stade Roger Mabit, en place depuis plus de 40 ans, était arrivé en bout de course : fortement dégradé, il nécessitait beaucoup d'arrosage et son entretien était devenu cher et difficile. De plus, du fait de son grand âge il apportait de l'inconfort aux joueurs et ne permettait plus de s'entraîner ou de jouer dans de bonnes conditions.



La Ville a donc choisi de se doter d'un équipement fonctionnel et moderne répondant aux besoins et aux attentes des joueurs de Sautron. Avec des atouts incontestables comme un confort de jeu garanti, et des avantages environnementaux reprenant les objectifs de la municipalité, ce terrain synthétique « tout temps » va très rapidement trouver sa place à Sautron.

Pourquoi avoir choisi un revêtement synthétique ?

Le choix de ce type de gazon synthétique a été retenu pour les nombreux avantages qu'il représente sur le plan pratique et sur le plan environnemental.

Avantages pratiques :

- > **Praticable par tous les temps** : oubliées les contraintes liées aux jours de pluie ! Le terrain peut désormais être utilisé sans interruption ce qui offre aux joueurs une plus grande amplitude d'utilisation. 50 heures par semaine contre 12 heures pour un terrain en gazon naturel
- > **Le coût d'investissement et d'exploitation**, ramené à l'utilisation horaire possible d'un tel équipement est plus avantageux que celui d'un terrain en gazon naturel
- > **Côté jeu, il garantit une absorption optimale** des chocs. Le confort de jeu est amélioré, la sécurité de joueurs augmentée (moins de risques de blessures)
- > **L'éclairage du terrain** permet d'avoir une homologation de catégorie 4
- > **Un toucher et un aspect** similaires au gazon naturel, la qualité des fibres et leur souplesse se rapprochent du gazon naturel. L'espace de jeu a la même qualité tout au long de l'année
- > **Un remplissage composé** de caoutchouc et de billes cryogéniques, moins volatiles et plus confortable que les remplissages classiques.

A noter :

Le chantier intègre une démarche de développement durable :

- en réduisant les transports de matériaux puisque la terre issue du nivellement du terrain de foot (près de 4 000 m³ !) est entièrement réutilisée pour les aménagements paysagers sur le complexe sportif.
- en mettant en place le tri sélectif des déchets liés au chantier.



- > **Seuls les gazons synthétiques** avec granulats d'élastomères sont autorisés pour toutes les compétitions.

Il offre désormais un espace de jeu adapté à tous et à l'apprentissage aux plus jeunes du football.

Avantages environnementaux :

- > **Entretien** simplifié et moins énergétivore
- > **Coût d'exploitation moindre** : 5 fois moins onéreux qu'un gazon naturel, plus besoin de tondre !
- > **Economies d'énergies et de consommation** : installation d'un système permettant une puissance d'éclairage différenciée selon l'usage (entraînement ou match). Il sera possible également d'éclairer seulement la moitié du terrain.
- > **Suppression de l'arrosage**
- > **Pas d'utilisation de produits phytosanitaires**

> **Agit contre le réchauffement climatique** : les émissions de gaz à effet de serre des terrains en gazon naturel sont environ 8 fois plus élevées que celles des terrains en gazon synthétique, ceci est dû aux fortes émissions de CO2 et de N2O induites par la production et l'utilisation d'engrais nécessaires à l'utilisation d'un gazon naturel.

L'enveloppe globale de cette réalisation, terrain multisports compris, est de l'ordre de **1 000 000 €**. La maîtrise d'oeuvre a été confiée à Hydratec et les travaux d'infrastructures et d'éclairage respectivement aux entreprises Sportingsols et ETDE, tous professionnels reconnus de ce secteur. Les travaux qui ont débuté en juin seront achevés, si les conditions météorologiques sont favorables, en septembre prochain.

Deux dates importantes vont rythmer la vie du terrain de foot synthétique :

- l'inauguration officielle du terrain
- un match avec l'équipe des Ex-canaris nantais qui se déroulera le 1^{er} novembre.



Terrain synthétique

Terrain multisports en résine

Places assises aménagées

Places assis-debout

Places assis-debout

Places assises aménagées

ACCÈS

ACCÈS



>> **Zoom sur... le terrain multisports**

> La seconde nouveauté sportive du complexe sportif est la **création d'un terrain multisports** à proximité immédiate des terrains de football et des autres salles de sport.

Accessible à tous, il est composé d'une aire de jeu pouvant accueillir volley, foot, hand, basket... et d'un anneau de course d'athlétisme. Leurs surfaces respectives sont en résine ce qui garantit les meilleures conditions de jeu, quelque soit la météo.

Ouverte tous les jours de la semaine, cette aire de sport et de loisir accueillera aussi bien les familles, les jeunes ou les scolaires. Les abords ont été aménagés en espaces verts pour en faire un vrai site de convivialité et, pour le confort des spectateurs, des gradins, des bancs et des assis-debouts ont été créés autour du terrain.

La réalisation de remblais de terre autour de l'aire de jeu multisports participe à la bonne cohabitation entre les sportifs et les riverains. A souligner, l'accès sera facilité en se faisant directement par la rue de la Forêt ou par le terrain de foot attenant. Il sera également facilement accessible pour les personnes à mobilité réduite.





➤ Réaménagement

La rue de Bretagne sous un nouveau visage

Comme annoncé dans le dernier numéro, les travaux de réaménagement de la rue de Bretagne ont été lancés au printemps par Nantes Métropole **dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI)**.

Ils font suite à une première série de travaux réalisée il y a quelques années sur la partie de la rue de Bretagne située entre le parc de la Linière et le rond-point de la rue de la Rivière.

Cette fois, les aménagements concernent dans un premier temps la « partie ouest » de la rue de Bretagne entre le parc de la Linière et la rue de la Vallée. Ils seront poursuivis dès l'automne jusqu'à l'entrée ouest de la ville, au rond-point desservant le futur quartier de Beausoleil. Le montant global des travaux est estimé à près de **1 800 000 €**.

Dans le cadre des déplacements apaisés, une attention particulière a été portée à

la circulation des modes « doux ». Une portion du trottoir va être aménagée de façon à permettre aux piétons et aux cyclistes de se côtoyer en toute sécurité, chacun ayant sa voie réservée.

L'objectif est de préserver **une circulation « apaisée »** pour tous. Pour cela, la zone 30 sera également étendue, jusqu'au rond-point de la rue de la Bastille et le **stationnement automobile réorganisé**.

Il offrira à terme 55 places dont un espace de livraison contre 47 actuellement. **Un parking de 14 places** verra le jour face à la résidence de l'Aubier, à l'angle de la rue de la Bastille et de la rue de Bretagne.

Enfin, une quinzaine d'arbres vont être plantés, ils contribueront au développement et à la qualité de vie souhaités dans ces aménagements.

D'avance la municipalité remercie tous les usagers de la route de leur

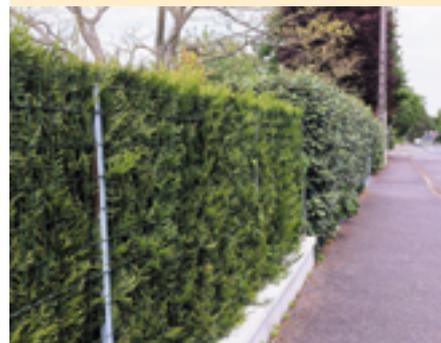
compréhension pour les désagréments de circulation occasionnés par ces travaux d'intérêt général.

➤ Calendrier

1 ^{ère} phase, rue de Bretagne jusqu'au rond-point des Maraîchers	Mai à sept. 2013
2 ^e phase jusqu'à l'entrée de Beausoleil	Début automne 2013 à février 2014
Plantations	à partir de mars 2014

➤ Quelques rappels pour mieux vivre ensemble

- **Le bruit de la tondeuse** et de tout autre appareil à moteur pour les travaux de bricolage ou de jardinage **n'est pas autorisé** en semaine **avant 8h30 et après 19h30** et est totalement interdit le dimanche et les jours fériés.
- **Le parc de la mairie** est réservé aux promeneurs à pied. Les vélos doivent être tenus à la main, les chevaux y sont interdits !
- Les poubelles doivent être rentrées dès que possible après le passage du camion de collecte. De même, les verres mis dans les containers spécifiques ne doivent pas y être jetés avant 8h30 et après 19h30, jamais le dimanche ni les jours fériés.
- Enfin, **les haies** qui bordent le trottoir doivent être taillées afin de ne pas gêner le passage des piétons.



Merci de respecter ces quelques consignes qui relèvent des simples règles de civisme et permettent le mieux vivre ensemble.

➤ Modifications du Plan local de l'Urbanisme

Nantes Métropole a approuvé **le 19 avril la modification du PLU** de la commune qui entend organiser le développement urbain autour d'un centre ancien renouvelé et préserver le caractère « ville à la campagne » de Sautron. Des dispositions réglementaires intégrant les recommandations des études urbaines et paysagères commanditées par la municipalité ont été retenues, comme l'introduction de marges de reculs de 3 à 12m pour éviter l'effet couloir et

« donner de la respiration » à la rue de Bretagne, l'imposition de discontinuités bâties des façades par l'obligation de réaliser des césures (coupures), l'interdiction en toutes zones des rez-de-chaussée d'habitat ou d'activités enterrés et le maintien du commerce en centre-ville avec l'interdiction du changement de destination. Le maintien et le développement du caractère vert de la commune est aussi prioritaire : les divisions parcellaires seront plus

difficiles avec la création de zones de jardin à l'intérieur des propriétés. Outre de nouveaux espaces boisés classés, un inventaire des arbres remarquables de plus de trente ans, y compris sur les terrains privés, a été réalisé et **l'abattage des arbres est désormais réglementé**.

Le document est téléchargeable sur le site de Sautron, rubrique « Autres publications ».



> Sangliers : vade retro !



Animal à la réputation destructrice, le sanglier affectionne particulièrement les zones arborées disposant de points d'eau. Présents à plusieurs endroits de la commune, notamment près des bords de la Chézine, ils ont causé ces derniers temps des dégradations de plus en plus nombreuses sur des terrains de particuliers ou des terrains communaux.

Face à cela, la ville de Sautron, en concertation avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et l'Amicale des Chasseurs de Sautron a décidé d'opter pour une manière assez originale de lutter contre les sangliers. Au lieu d'abattre de « manière directe » les sangliers, la décision a été prise

de détruire leur habitat par un **débroussaillage systématique** des buissons épais, les lieux concernés correspondant aux terrains longeant la 4 voies et appartenant à la commune. Plusieurs solutions ont été envisagées avant de s'arrêter sur celle-ci : les techniques traditionnelles ont été jugées très insuffisantes (le piégeage) ou encore ou trop dangereuses (les battues car exigeant la fermeture de la 4 voies) et trop proches des habitations. Le débroussaillage et l'entretien des de ces endroits situés le long de la voix express a nécessité près de trois semaines de travail pour un **coût de 20 000 €**. Cette grande première semble être positive puisque aucun retour n'a été signalé.

>> Le second questionnaire de l'e-panel

> Sur la circulation et les déplacements à Sautron, est en cours. Rappel, le e-panel est un système permettant aux habitants qui le souhaitent de donner un avis sur des sujets concernant Sautron (un questionnaire par mail chaque trimestre). Inscription via le site de Sautron.



>> Du nouveau à la Police Municipale

> A partir du 1^{er} juillet, l'équipe de la Police Municipale se renforce avec l'arrivée de **Marion Clouet**,



recrutée en tant que gardien de police municipale. Après avoir suivi une formation à l'école des gardes à cheval, cette jeune femme originaire de la région a travaillé plusieurs années dans la police municipale de Poitiers.

Intervenante « prévention routière », elle interviendra outre ses missions quotidiennes à l'organisation d'activités de prévention routière menées auprès des écoles. Son recrutement permettra une présence accrue des policiers sur le terrain et une sécurité renforcée pour les habitants.

>> Un jardin public éphémère

> Pour des raisons de sécurité, la maison située au 36 rue de Bretagne va être démolie. Aucune nouvelle construction n'étant prévue pour le moment, la municipalité a décidé d'y aménager un jardin public provisoire en attendant les futurs espaces verts qui seront créés sur le secteur de la Carrosserie.



> Tous ensemble, soyons acteurs de notre sécurité

A la veille des vacances, lutter contre les cambriolages, c'est acquérir les bons réflexes « **Protéger, Participer, Prévenir** ».

> Protéger son habitation

- ③ Protéger et renforcer les points d'accès portes et fenêtres,
- ③ Ne pas cacher ses clés dans tout endroit à l'extérieur,
- ③ Ne pas laisser son courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres,
- ③ Ne pas laisser entrer des inconnus,
- ③ Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.).

> Participer à la prévention des cambriolages

Faire « vivre » son logement par un membre de sa famille, un voisin, un ami...et signaler ses dates d'absence avec le formulaire « **Opération Tranquillité Vacances** ».

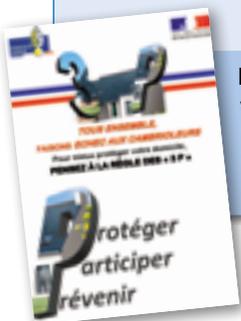


> Prévenir en cas de présence suspecte

- ③ Signaler en composant le **17** les véhicules et/ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou s'apprentent à commettre un délit,
- ③ Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.),
- ③ Protéger ses accès et laisser des signes de présence.

Faire preuve de vigilance, c'est mieux protéger son domicile, en cas d'urgence **un seul numéro le 17 !**

Partez en toute tranquillité, la Gendarmerie et la Police Municipale veillent sur vos logements laissés vides. Pour qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée, n'oubliez pas de remplir le formulaire « **Opération Tranquillité Vacances** » disponible en mairie et sur le site de la ville (rubrique Actualités).





> Europe-Infos

Être citoyen européen

La citoyenneté européenne est née avec le traité de Maastricht en 1992 et concerne tous les ressortissants des 27 Etats membres de l'Union Européenne (UE). Elle s'ajoute à la citoyenneté nationale et confère à tous les Européens un certain nombre de droits.

- 1 Circuler, séjourner, étudier, travailler ou s'installer** librement dans tous les pays de l'Union Européenne : une pièce d'identité suffit !
- 2 Pouvoir faire respecter ses droits.** En cas de litige, le citoyen européen peut saisir la Cour européenne de justice
- 3 Le droit d'initiative citoyenne**
 - Un million d'Européens, d'au moins un tiers des Etats membres peut demander à la Commission de proposer un acte juridique sur un sujet particulier
 - Accéder librement aux documents de l'Union Européenne par téléchargement de tous les documents sur le site de l'Union Européenne www.europa.eu
- 4 Pouvoir demander des explications** si l'on est confronté à un cas de mauvaise administration par l'intermédiaire du Médiateur européen
- 5 Bénéficier de droits reconnus.** Lutte contre les discriminations (race, religion, âge, nationalité, etc.) dans la protection des droits fondamentaux (Charte signée en 2000) que sont les principes de dignité, de liberté, d'égalité de solidarité, de citoyenneté et de justice
- 6 Possibilité de s'adresser directement au Parlement européen,** de façon individuelle ou collective, par courrier ou pétition (envoi possible par voie électronique)
- 7 Bénéficier d'une protection à l'étranger**
- 8 Bénéficier des politiques de l'Union Européenne** pour la formation, la lutte contre le chômage, l'action culturelle par exemple
- 9 Utiliser une monnaie commune** qui est l'euro. Depuis le 1^{er} janvier 2002, l'euro est utilisé dans 17 des 27 pays membres de l'UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie
- 10 Orienter la politique de l'Union Européenne** en votant pour les députés européens. Cette élection a lieu tous les 5 ans. Les prochaines élections auront lieu le dimanche 25 mai 2014 (1 seul tour !).



Quelques liens utiles pour le citoyen européen

- > Association française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe www.afccre.org
- > La représentation en France de la Commission européenne <http://ec.europa.eu/france/>
- > Le Parlement européen www.europarl.europa.eu/portal/fr
- > Euractiv, le portail sur les actualités européennes www.euractiv.fr
- > Toute l'Europe : www.touteurope.eu
- > L'Europe est à vous : http://europa.eu/youreurope/citizens/index_fr.htm



La Gare de Nantes Participez à la concertation et donnez votre avis sur le projet

D'ici 2020, la gare de Nantes sera profondément transformée. Raccordée au réseau transeuropéen de transport, elle est aujourd'hui à l'étroit dans ses murs. Saturée aux heures de pointe, il faut lui redonner de la capacité pour accueillir les voyageurs dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.



Un projet d'aménagement de la gare de Nantes est à l'étude, d'une part l'extension de la gare ferroviaire et d'autre part les aménagements des espaces publics côté nord et côté sud avec la création d'un pôle d'échanges à la gare « sud ».

Ce projet est aujourd'hui soumis à une double **procédure de concertation préalable du 27 mai au 26 juillet**. Il s'agit de recueillir l'avis des utilisateurs de la gare, mais aussi des habitants et des

entreprises de la métropole et sa région, des riverains et des commerçants pour construire un programme partagé et pour que la future gare de Nantes réponde au mieux aux attentes de tous.

Les lieux permanents d'exposition où trouver les registres officiels :

- ☉ Nantes Métropole, centre des expositions 2 cours du Champ de Mars, Nantes

- ☉ Gare de Nantes (espace accueil), accès nord 27 boulevard Stalingrad, Nantes

D'autres lieux d'exposition temporaire sont organisés dans l'agglomération.

Contacts:

www.gares-connexions.com
www.nantesmetropole.fr

Aides aux particuliers attribuées par Nantes Métropole

EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENT

☉ Vélo à Assistance Electrique

Pour l'achat d'un vélo à Assistance Electrique (VAE), Nantes Métropole apporte une aide financière représentant **25 % du prix d'achat TTC, dans la limite de 200 €**. Cette aide est plafonnée à 300 € si vous êtes salarié inclus dans un plan de mobilité d'entreprise.

L'employeur doit avoir signé avec Nantes Métropole une convention de plan de mobilité en cours de validité. Le lieu de travail ou de domicile doit être situé dans une des communes de Nantes Métropole. **Le bénéficiaire de la subvention s'engage à ne pas revendre le vélo avant 3 ans.**



Photo : Nantes Métropole

☉ Bipporteur

Pour l'achat d'un bipporteur ou triporteur à assistance électrique ou non, Nantes Métropole apporte une aide représentant **25 % du prix d'achat TTC, dans la limite de 300 €**. Attention, pour une telle subvention, il ne faut pas être propriétaire d'une voiture individuelle (déclaration sur l'honneur).



Photo : Nantes Métropole

Contacts :

Retrait du dossier de demande de subvention auprès de Nantes Métropole - Mission déplacements doux 2 cours du Champ de Mars - 44923 Nantes CEDEX 9
ou sur le site internet : www.nantesmetropole.fr
Renseignements complémentaires par mail : velo@nantesmetropole.fr - Tél. 02 40 99 52 24

EN MATIÈRE DE DÉCHETS

☉ Composteur ou lombricomposteur

Pour l'achat d'un **composteur ou d'un lombricomposteur**, Nantes Métropole apporte une aide financière de **20 €**. Pour recevoir cette subvention vous devez habiter l'une des 24 communes de Nantes Métropole. Une seule subvention par foyer et par adresse sera acceptée.

Le formulaire de demande est à télécharger sur le site internet www.nantesmetropole.fr ou en appelant le **numéro vert 0 800 344 000** (gratuit de 8h à 17h).

N'oubliez pas de joindre à votre demande la copie de la facture d'achat du composteur ou lombricomposteur à votre nom et adresse, un Relevé d'Identité

Bancaire ou Postal (RIB ou RIP) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'adresser votre courrier à Nantes Métropole Direction des Déchets 9 cours Champ de Mars 44923 Nantes cedex 9.

Rappel : aucune autre demande ne pourra être effectuée avant un délai de 7 ans après la première demande.



Pour plus de renseignements :

consultez le site www.nantesmetropole.fr.



◀ Mickaël Saffré (à droite) et Kéryann Bézier entourés de M. et Mme Banon (Restaurant Le Romarin)

◀ Alexis Ricaud

► Récompenses

Médailles au concours des Meilleurs Apprentis de France

Sautron regorge de jeunes talents professionnels. Trois jeunes Sautronnais ont été primés au Concours d'un des Meilleurs Apprentis de France édition 2013, chacun dans leur catégorie. La remise des médailles a eu lieu le 17 Mai dernier à Sainte-Luce-sur-Loire.



➔ **Mickaël Saffré**, en formation CAP Restaurant au CFA Chambre des métiers et de l'Artisanat et en alternance au restaurant le Romarin à Sautron, médaille d'argent niveau Régional spécialité « Arts de la Table et du Service ».

➔ **Kéryann Bézier**, en formation CAP Cuisinier au CFA Chambre des métiers et de l'Artisanat et en alternance au restaurant le Romarin à Sautron, médaille de bronze niveau Départemental spécialité « Cuisine froide ».

➔ **Alexis Ricaud**, actuellement en BAC PRO Aménagements Paysagés, au CFA Jules Rieffel à Saint-Herblain et en alternance dans l'entreprise Confort Jardin à Vigneux de Bretagne, médaille de bronze niveau Départemental, dans la spécialité « Travaux Paysagés ».

Bravo à tous les trois et soulignons encore une fois leur volonté de fer et leur passion sans limite pour exercer le métier qu'ils ont choisi. Bon vent à eux !

► 18^e parrainage « Une Passerelle pour l'emploi »



Lancée en février dernier, la 18^e édition de l'opération de parrainage pour l'emploi

► Le binôme sautronnais Nathanaël Hervillard et René Ligen

s'est conclue mi-mai. Passerelle efficace vers l'insertion professionnelle,

le parrainage repose sur l'accompagnement d'un demandeur d'emploi par un parrain : directeur, cadre ou chef d'entreprise. Formant tout au long de l'opération un binôme, les parrains et les filleuls ont pour objectif commun de réactiver la recherche d'emploi des filleuls, recentrer et/ou finaliser leur projet professionnel et enfin de les aider

à mieux se préparer aux entretiens d'embauches.

Au cours de cette session

2013, 19 filleuls candidats ont participé et **16 parrains** volontaires et bénévoles ont répondu présents.

Bien que la conjoncture économique actuelle soit peu favorable, cette édition 2013 de l'opération « une Passerelle pour l'Emploi » se conclut par un bilan néanmoins encourageant. **Près du 1/3 des participants** a retrouvé le chemin de l'emploi avec un CDI ou un CDD. Les autres candidats continuent d'affiner leur projet professionnel et poursuivent leur recherche d'emploi, certains notamment suivent une préparation à un concours de la fonction publique.



►► Changement d'adresse

► Le cabinet de Réflexologie plantaire de **Frédérique Delhomais** déménage au 67 rue de Bretagne à Sautron. Les consultations individuelles sont sur rendez-vous. Frédérique vous propose aussi des ateliers d'initiation à la réflexologie plantaire lors de séances parents et bébé/enfant.

Plus d'information au 06 72 94 56 86 ou www.reflexo-nantes.fr.

►► Transfert de magasin PSB Tradition - Everblue

► Les responsables de **PSB Tradition Gaël et Marylise DROUET** ainsi que leur équipe vous accueillent dans leur nouveau show-room, situé 1 rue du Moulin. PSB Tradition, fabricant de piscines, vous accompagne dans la réalisation de votre projet de bassin ou piscine et vous présente un nouvel espace bien-être et une large gamme de spas.

PSB TRADITION
1 rue du Moulin - Tél. : 02 28 96 03 40
contact@psb.fr
www.psb-tradition.com

►► Changement au Tabac-presse du Cormier

► Le Tabac-presse situé au Cormier a changé de mains le 17 juin dernier. M. et Mme Noël, gérants depuis 14 ans ont cédé leur place à Josette Thual et Roger Martinet venant de Rezé.

Ouverts tous les jours, ils vous accueillent de 7h à 19h30 du lundi au vendredi, de 8h à 19h30 le samedi et de 8h30 à 12h30 le dimanche.



Contact : 16 rue de Bretagne
Le Cormier
Tél. 02 40 63 76 29



► Cadre de vie

Un nouveau mode de gestion des espaces verts de la commune

Par son cadre de vie remarquable, qui offre la campagne à proximité de la ville, Sautron doit rester une référence en termes d'écologie au sein de Nantes Métropole. Le respect de l'environnement passe par l'entretien des espaces verts communaux, et notamment par la mise en place d'un plan de gestion différenciée.



L'Agenda 21 de la commune, qui a vu le jour au début de l'année, prévoit de mettre en place **un plan de gestion différenciée des espaces verts**. C'est pourquoi la commune a fait appel à une stagiaire, Hélène Langlois, actuellement en licence professionnelle « Aménagement du paysage » à l'université de Nantes. Ce travail a été réalisé en **collaboration avec l'équipe espaces verts, les services techniques et les élus municipaux**.



Ce mode de gestion raisonnée des espaces verts a pour but d'optimiser le temps de travail des agents de l'équipe espaces verts. Il s'agit **d'adapter l'entretien de chaque espace en fonction de son usage**, de sa fréquentation, de sa qualité paysagère et écologique, afin de limiter notamment les dépenses énergétiques. La gestion différenciée se veut respectueuse de l'environnement. L'entretien apporté doit alors **tendre vers le « zéro produit phytosanitaire »** et doit impacter le moins possible la richesse biologique de la commune. Le patrimoine communal va être aussi valorisé, qu'il soit culturel, naturel ou historique, par le biais d'un entretien spécifique.

La mise en place de la gestion différenciée n'implique pas de moyens supplémentaires car un des points clés de la démarche est la prise en compte de l'existant ; c'est à dire des moyens humains, matériels, et financiers.

Un classement des espaces par code d'entretien

La mise en place d'un tel mode de gestion demande de réaliser des diagnostics préalables des espaces verts. Il est nécessaire de caractériser les espaces verts à entretenir, et donc d'évaluer leur qualité paysagère et écologique, leur fonction, leur fréquentation... Ce dernier diagnostic va permettre de déterminer l'entretien conseillé pour tel ou tel type d'espace. Chaque type d'espace, aux caractéristiques semblables, va donner lieu à un **« code d'entretien »**. Les espaces verts d'un même code subiront un entretien identique. Généralement, ces codes varient sur une échelle allant de « espace très entretenu, soigné, horticole », à « espace à l'entretien extensif, naturel ». Un tel classement ne signifie pas que des espaces seront plus entretenus que d'autres ou laissés à l'abandon. Il s'agit plutôt de répartir l'entretien. C'est pourquoi on parlera d'ambiances à donner.

> Suite

Le contexte sautronnais a permis de définir 5 codes, dont un spécifique au complexe sportif.

1^{er} code

concerne les « **espaces verts horticoles de prestige** » comprenant des espaces tels que le parc de la Linière, la Chapelle de Bongarant, les cimetières... Le fleurissement est horticole et les tontes régulières.

3^e code

a été défini pour les « **chemins inter-quartiers** », très nombreux sur le territoire communal et dont l'entretien est long et fastidieux. L'entretien pratiqué sera plus extensif qu'il ne l'est actuellement, autrement dit il sera réduit au minimum.

5^e code

concerne l'ensemble du « **complexe sportif** », pour lequel l'entretien des terrains est très spécifique.

2^e code

s'applique aux « **espaces verts d'accompagnement** » qui désigne des espaces verts secondaires, essentiellement dans les lotissements. Le fleurissement est plus composé de plantes vivaces, moins consommatrices en eau.

4^e code

rassemble les « **espaces naturels** », plus ou moins sauvages, majoritairement situés dans la vallée du Cens. L'entretien sera réduit au strict minimum.

Ce nouveau mode de gestion des espaces verts évoluera, au gré des opportunités et des nouveaux objectifs que se fixera la municipalité.

➤ Le jardinage en germe à Sautron

Le jardin tout le monde connaît, mais de savoir comment poussent les légumes c'est souvent une autre histoire... C'est pourquoi sera mis en place un jardin pédagogique, sur le terrain attenant à l'Espace Jeunes et qui sera fréquenté à compter de la rentrée par tous les jeunes enfants inscrits dans les structures enfance et jeunesse de la commune, que ce soit le Mercredi Accueil, les P'tites Canailles, l'Espace Jeunes ainsi que le Multi Accueil et le RAM (Relais Assistantes Maternelles).



La volonté municipale est d'instaurer une **démarche éducative de développement durable** qui permettra aux enfants dès le plus jeune âge de découvrir via de nombreuses activités le jardinage, les plantes, les fleurs,

etc. Ce support pédagogique fait suite à l'adoption de l'Agenda 21 et au travail des structures enfance et jeunesse mené en partenariat avec le service des Espaces verts de la Mairie.

Il favorisera aussi le développement tout au long de l'année de diverses animations plus larges autour de l'environnement et la citoyenneté. Pour cela, le jardin sera composé de huit **carrés de plantations** de 1 ou 2 m².

Une cabane avec des gouttières et un récupérateur d'eau compléteront cet équipement « Développement Durable ».

La taille, l'arrosage et les plantations deviendront à n'en pas douter les exercices préférés des petits...





► Bongarant se dévoile à nouveau...

Joyau du patrimoine de la commune, la Chapelle de Bongarant et ses abords ont vu ces derniers mois une série de travaux paysagers effectués par les services des Espaces verts de la commune. L'objectif de la municipalité **était de préserver l'identité du site et de la Chapelle de Bongarant, de valoriser le paysage et de respecter le cadre environnemental** tout en maintenant la grande qualité de ses ressources naturelles. Ainsi des murets en pierres sèches ont été montés

autour de la Chapelle et accueillent désormais de nombreuses rocailles de plantes annuelles et vivaces. Par ailleurs, le parking a été réaménagé, les deux arbres qui se situaient au milieu de l'aire de stationnement ont été déplacés et replantés sur les espaces verts à proximité. Par ces aménagements et cette mise en valeur, ce site remarquable retrouve un incontestable prestige à découvrir ou redécouvrir absolument.

► « Toile2Vert », une application qui vous facilite l'environnement !

nantes
2013

européenne
green
capital

Nantes Capitale Verte européenne 2013 a labellisé une application mobile pour smartphones créée par la Jeune Chambre Economique Nantes Métropole Sud Loire. **Simple, pratique et facile à utiliser, Toile2Vert** simplifie le quotidien des éco-citoyens.

La bonne idée de « Toile 2 vert » est de répertorier d'une part les points de collectes des déchets et d'autre part les multiples modes de transports et de stationnements sur l'agglomération. Concrètement, cela signifie plus de praticité dans la recherche des informations car avec cette application quelque soit l'endroit où vous vous situez dans l'agglomération vous trouvez la colonne enterrée, la déchèterie ou le bac à vêtements le plus

proche. Vous souhaitez vous déplacer en utilisant les modes de transports doux ? Vous repérez les stations Bicloo, Marguerite (voiture en auto-partage) ou encore les parkings de covoiturage et les parkings relais TAN à proximité...

Utile aussi le guide des bonnes pratiques afin d'apprendre à réduire individuellement le volume des déchets, la consommation d'énergie ou l'impact carbone.

Disponible gratuitement en version Iphone et Android, le projet a été développé à partir des Open Data des collectivités avec le soutien de Nantes Métropole, de la fondation Banque Populaire Atlantique et de la « Mobil Agency » nantaise BeApp.

Reste à signaler qu'il s'agit d'une application qui a vocation à être reproduite à l'échelle du territoire national par le biais des autres jeunes Chambres économiques en France comme nous le précise Damien Durrleman en charge de la commission

► Les économies tombent du ciel

La municipalité, à travers les actions mises en place dans l'Agenda 21, a décidé de soutenir les personnes soucieuses de faire des économies d'eau en récupérant l'eau de pluie. Toute personne ayant sa résidence principale sur Sautron, en tant que locataire ou propriétaire et souhaitant faire **l'acquisition d'un récupérateur d'eau** aérien pourra bénéficier d'une subvention à hauteur de 50 % de son investissement plafonné à 100 €, soit 50 € au maximum.

Enquête publique

L'enquête publique sur le **PEAN (protection des espaces agricoles et naturels périurbains)** des Vallées de l'Erdre, du Gesvres et du Cens va avoir lieu en septembre et octobre 2013. Une permanence du commissaire enquêteur pour l'accueil du public intéressé aura lieu à Sautron le lundi matin 14 octobre de 9h à 12h en mairie technique.



« Toile2Vert » au sein de la JCE Nantes Métropole Sud Loire.

Très prochainement, ce seront les bornes en apport volontaire (verre et papier) ainsi que les bornes de recharge des voitures électriques qui seront accessibles à tous. Quand on vous dit que Toile2Vert mérite d'être connue de tous !

Chiffres clés

Points éco-citoyens recensés	460
Téléchargements depuis son lancement	1600
Utilisateurs réguliers	20 %

Plus d'informations sur www.toiledevert.wordpress.com.





> Nouveautés

Repas et convivialité à la Blanchardière



Action retenue de l'Agenda 21, un service de restauration a ouvert ses portes au mois de mars dernier dans la salle de restauration de la Blanchardière. Il est destiné aux personnes de plus 70 ans isolées résidant sur Sautron.

Ce nouveau service est proposé tous les midis du lundi au vendredi. Au menu,

un repas unique préparé en cuisine municipale et servi à l'assiette par un agent municipal.

Le prix du repas est calculé sur la base du quotient familial au taux d'effort (établi à la mairie, à partir du dernier avis d'imposition).

Cette action a reçu **le soutien de la CARSAT** qui a versé une subvention de **8 000 €** pour l'acquisition du matériel de cette salle de restauration.

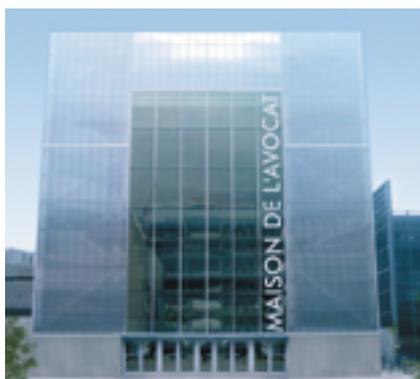
Si vous souhaitez bénéficier de ce service, renseignez-vous auprès du Service Vie Sociale au 02 51 77 86 96.

> Consultations juridiques gratuites



Un problème juridique, vous avez besoin de consulter un avocat ? Le Barreau de Nantes, dans le cadre de l'accès au droit pour tous, propose des **consultations gratuites d'orientation juridique** pour toute personne physique ou morale qui souhaite avoir un aperçu des solutions juridiques ou judiciaires que peuvent leur proposer les avocats compétents dans tous les domaines du droit des particuliers et des entreprises. Cette consultation «orientation» (20 à 30 min) vous permettra de vous voir expliquer les solutions possibles.

Pour obtenir un bon de consultation gratuite, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la **Maison de l'Avocat** de 14h à 17h ou télécharger l'imprimé et



de le retourner dûment rempli par voie postale, avec une enveloppe timbrée à votre adresse.

Le bon de consultation gratuite qui vous sera attribué indiquera alors les coordonnées d'un avocat. Vous n'aurez plus qu'à prendre rendez-vous avec celui-ci.

Contact : Maison de l'Avocat

**25 rue La Noüe Bras de Fer - BP 40235 - 44202 Nantes CEDEX 2 - 02 40 20 48 45
accueil@barreaunantes.fr - www.barreaunantes.fr**

>> Prévention canicule

> En période estivale un épisode de canicule est toujours possible. Les personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile, susceptibles de nécessiter l'intervention d'une aide ou de secours en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte «Canicule» ont la possibilité, si elles le souhaitent, de se faire inscrire sur un registre communal. Les Maires sont en effet en charge du **recensement à titre préventif**, à la demande des intéressés ou de leurs proches.

Pour cela la Municipalité a adressé à domicile un courrier de recensement aux personnes âgées ou handicapées, vivant seule à leur domicile. Si vous-même ou une personne dans votre entourage ne l'a pas reçu, **signalez-le au service Vie Sociale au 02 51 77 86 96.**

Rappel : une plaquette est à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur le site. Elle rappelle quelques conseils utiles en cas de fortes chaleurs.



>> Nouveau service en ligne de l'Assurance

> Depuis début avril, l'Assurance Maladie **une application mobile « Mon compte assuré »** pour smartphone Iphone et Android, disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement.



Grâce à une navigation simple et pratique, cette application permet de retrouver rapidement les principaux services du compte ameli : accéder facilement à ses derniers paiements, obtenir le détail de ceux-ci, parvenir à son profil et modifier ses informations personnelles (coordonnées de contact, question secrète...).

Un des petits plus de ce service est la géolocalisation des GAAM (Guichets Automatiques de l'Assurance Maladie). Malin et pratique !

Plus d'infos sur www.ameli.fr



» Elections

Graines de citoyens

A vos urnes, prêts, votez ! Ce sera bientôt une réalité pour les élèves de CM1-CM2 des trois écoles de Sautron qui pourront à la rentrée élire leurs conseillers municipaux « enfants ». Basé sur le même principe que le conseil municipal, les enfants seront amenés à travailler en commission sur des sujets de citoyenneté.



Au terme d'une campagne électorale digne de ce nom avec affiche et tracts de propagande, l'élection du **Conseil Municipal des Enfants** se déroulera en octobre prochain. Comme pour les grands, le vote aura lieu au scrutin majoritaire à un tour à bulletin secret. **15 enfants** (5 par école) seront élus pour une période de deux ans. Lieu d'apprentissage de la démocratie par excellence, le Conseil Municipal

des Enfants contribue à l'engagement individuel et collectif des enfants sur des projets qu'ils souhaitent mettre en place sur le territoire communal. Chaque membre du Conseil, devenu représentant officiel des enfants scolarisés, sera amené à s'exprimer et à concevoir des projets, définis avec l'équipe d'encadrants composée d'élus référents et d'un animateur.

» Les ALSH à l'heure d'été !

Les horaires d'ouverture des Accueils de Loisirs (ALSH) : de 7h45 à 18h30.

Les enfants seront accueillis selon leur âge dans des structures différentes du **lundi 8 juillet au vendredi 30 août** :

- **ALSH maternelle du Bois Raguenet - 3/6 ans** (nés entre 2007 et 2010 ayant 3 ans révolus) 18 avenue du Couchant à Orvault

- **ALSH de la Ferme de la Forêt - 6/12 ans** (nés entre 2000 et 2006 n'ayant pas encore 13 ans) Rue de la Forêt à Sautron

Le transport en car permettra aux jeunes Sautronnais de se rendre au centre de loisirs situé à Orvault.

Attention : il n'y aura pas d'accueil de loisirs (ASLH) le lundi 2 septembre pour des raisons liées au bon déroulement de la rentrée scolaire. Une journée de stage sportif sera néanmoins proposée à cette date pour les 6-12 ans.

» Espace jeunes

Cet été on sort et on arrête de buller !

Passionnés de sport et de défis en tous genres, amateurs d'activités manuelles ou de jeux de société, l'Espace Jeunes accueillera du **8 juillet au 30 août** les jeunes de 10 à 17 ans et proposera des activités, des séjours, des stages, du sport et des jeux. Il y en aura pour tous les goûts !



SÉJOURS

10 jours de Glisse

15 au 24 juillet à Telgruc-sur-mer (29)

Glisse au Pays Bigouden

8 au 12 juillet à Telgruc-sur-mer (29)



STAGES

Création de jeu vidéo

(en partenariat avec l'Acleea) : création, imagination et sens du jeu seront de mise afin de créer un propre jeu vidéo.

Fashion week 2

stage de confection et de stylisme pour frimer cet été...



Stage Canoë kayak

initiation par des jeux puis balade sur l'Erdre



Création « fée maison »

pour donner libre cours aux doigts de fées et à la créativité en réalisant une lampe qui illuminera l'intérieur !

Plus de renseignements au 02 51 77 86 97 (service Famille) et au 02 40 94 73 64 (Espace Jeunes)



➤ **Mutli accueil**

Changements en continuité

Les Petits Bouts retrouveront bientôt des locaux entièrement réaménagés qui intègrent désormais une cuisine. Suite aux nouvelles directives données par la CAF, les travaux entrepris à la fin du printemps vont permettre la mise en place de ce système dit de restauration « en liaison chaude ». A partir de janvier 2014, plus besoin de fournir le repas de votre enfant, la restauration municipale s'en chargera. Plus d'information en fin d'année.

Par ailleurs notez bien que désormais le Multi-accueil fournira pour toutes les familles les couches et le lait maternisé. Bienvenue aux nouveaux P'tits Bouts !

➤ **A noter**

L'équipe du Multi-accueil sera en vacances

du 29 juillet au 16 août inclus

Réouverture pour vos enfants

lundi 19 août

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) sera fermé

du 22 juillet au 19 août inclus

Pensez-y !

Les trousseaux et les règles réintègrent les cartables



➤ **Reprise des Accueils de Loisirs du mercredi début septembre**

➤ Les Accueils de loisirs du mercredi « **Les P'tites Canailles** » 3-6 ans et le **Mercredi-Accueil** 6-10 ans feront leur rentrée officielle le **mercredi 4 septembre**. Vos enfants seront accueillis par les équipes d'animations toute l'année, hormis les vacances scolaires, de 8h30 à 18h30.

Si vous souhaitez les inscrire, pensez à prendre contact avec le **Service Famille au 02 51 77 86 97**. Attention, ne tardez pas le nombre de places est limité !

➤ **Les P'tites Canailles ont pris de la graine**

Une année riche en activités vient de s'écouler pour les **P'tites Canailles**. Lancés à la découverte des quatre saisons, fin mai les enfants ont découvert les plantations printanières lors deux demi-journées passées auprès des agents des Espaces verts, dans les serres de la commune. Les P'tites Canailles attendent avec impatience les nouvelles activités proposées par Michelle et son équipe à la rentrée.



➤ **Avec le « Pass transport », les jeunes ont libre cours pour se déplacer ! *TAN***

➤ L'heure a sonné pour les inscriptions de vos enfants aux Pass transport de la TAN. Ces titres de transport, « **Pass -12 ans** » et « **Pass -18 ans** » permettent de se déplacer sur la totalité du réseau Tan et Ter dans le périmètre de l'agglomération.

➤ Tarifs et modalités de paiement : **135 € pour Pass -12 ans, 232 € pour le Pass -18 ans.**

Le paiement peut se faire au comptant ou en 10 prélèvements.

Pour s'abonner il suffit de remplir le formulaire disponible à la mairie sociale ou **sur le site www.tan.fr et de l'envoyer avant le 31 juillet au Service VAD Tan BP 24 601 - 44046 Nantes Cedex 1.**



➤ **Réforme des rythmes scolaire : le tempo de la Municipalité**

Après une large consultation avec les enseignants, les parents d'élèves et le monde associatif qui ont souhaité à une grande majorité le report de la réforme, la municipalité a décidé en Conseil municipal de reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation des trois heures hebdomadaires d'accueil des

élèves dans les écoles communales. Ce choix s'est également imposé compte tenu des délais extrêmement courts proposés qui ne permettraient pas à la Municipalité de pouvoir s'organiser de manière efficace au bénéfice des élèves et de pouvoir trouver, entre autres, les personnels qualifiés requis et nécessaires au succès de la réforme.



➤ *Gendarmerie de Sautron, elle fut construite en 1906 sur la place du champ de foire*



➤ *La Gendarmerie aujourd'hui*

➤ Patrimoine

Sautron « d'avant », c'était comment ?

Retour en arrière sur la vie à Sautron au siècle dernier lors de l'exposition qui aura lieu au cours de la journée du Patrimoine organisée, comme les dernières années, en partenariat avec les Amis du Musée par la municipalité.

Le dimanche 15 septembre, toute la journée, retrouvez une série de clichés photos sur la vie à Sautron « avant » qui se déroulera en Salle du Conseil Municipal de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Concours patrimoine

Petit et grand, participez à la mise en valeur du patrimoine de Sautron en vous inscrivant au **concours de dessin, peinture** en plein air organisé le dimanche 15 septembre par la municipalité et les Amis du Musée. Ouvert à tous, de 9h à 17h, ce concours comporte deux catégories, les enfants entre 9 et 12 ans et les adultes + de

12 ans. Les lots seront remis le jour-même à 17h30 après vote du jury.

Feuilles d'inscription et règlement à votre disposition en mairie et à remettre dûment complétés au **service Vie associative, Culture et Événementiel**.

Les inscriptions pourront être prises également le dimanche matin 15/09, de 9h à 10h30 en salle du Conseil Municipal.

Plus de renseignements au 02 51 77 88 48.

➤ Fête nationale et festival de couleurs !

La municipalité et le Comité des fêtes organisent une grande soirée toute en couleurs autour de la commémoration du 14 juillet.

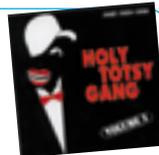
Rendez-vous à partir de 19h rue de la Forêt pour une animation musicale jazzy avec le **groupe Holy Totsy Gang**. Sur les scènes de France depuis 1988, cet orchestre de jazz classique à cinq musiciens fait revivre la musique de Louis Armstrong, Duke Ellington, Count Basie ou



Fats Waller, avec énergie, swing et humour. Héritiers directs du célèbre « Holy Twenties Orchestra », ils continuent de prêcher la bonne parole du jazz et reconstituent la chaude ambiance

des clubs de Saint-Germain-des-Prés.

Ce concert sera suivi d'un **repas moules-frites** proposé par le Comité des fêtes et à partir de 23h au complexe sportif, sera tiré un feu d'artifice offert par la Municipalité et organisé par la société Féerie de Saint-Herblain. Le **spectacle pyrotechnique et musical « Entre les gouttes »** reprenant l'histoire du cycle de l'eau sur terre emportera les spectateurs dans une nuit unique et magique. Enfin, le traditionnel bal clôturera cette soirée.



➤ A noter !

➤ **La matinée d'accueil des nouveaux arrivants**, organisée par la municipalité, aura lieu le samedi 14 septembre. Une invitation sera envoyée aux personnes arrivées sur la commune depuis septembre 2012.

➤ Plus d'une quinzaine d'artistes se prépare pour vous offrir du 5 au 13 octobre une nouvelle et formidable édition du **Salon « Impressions d'Arts »**, toujours aussi colorée, diversifiée et riche de talents.

➤ Belles rutilantes et vieilles carrosseries

➤ A l'occasion de son 40^e anniversaire, le Club Panhard et Levassor France organise un **tour de France** du 12 au 31 juillet et s'arrêtera à Sautron le **dimanche 28 juillet**. Venez découvrir des voitures aux courbes de rêve près de la Halle de la Linière à partir de midi.



➤ Sautron en bonne place sur l'échiquier !

➤ Depuis de nombreuses années maintenant, la municipalité soutient le club d'échec de Sautron qui rayonne toujours de par son dynamisme, ses créations et ses brillants résultats régionaux, nationaux et internationaux. Cet accompagnement qui se matérialisera encore une fois lors du 13^e Open International du club qui se tiendra du 26 octobre au 3 novembre prochains, l'un des plus grands tournois de France, vient d'être chaleureusement salué par le Comité du Jeu d'Échecs de Loire-Atlantique (CDJE 44), membre de la Fédération Nationale, qui a décerné un **Diplôme d'Honneur** à la municipalité pour « son investissement et son soutien à la pratique du jeu d'Échecs ».

Très heureuse de cette distinction la Municipalité remercie le Club d'Échecs de Sautron.

> Heures du conte

Pour vous divertir cet été, la bibliothèque organise deux heures du conte à partager en famille. Pensez à vous inscrire au 02 40 63 52 21 par mail à bibliotheque@sautron.fr ou à l'accueil de la bibliothèque.



> Petite graine

par Le Théâtre des Sept Lieues
(durée : 30 mn)

Vendredi 12 juillet 10h30

A la bibliothèque, pour les enfants de 6 mois à 4 ans

« Dans mon jardin, c'est l'été ! Annabelle la Coccinelle et le Serpent Madapalan prennent un bain de soleil ! Dans mon jardin, c'est l'automne. La famille Renard chante le blues des feuilles qui tourbillonnent ! Dans mon jardin, c'est le printemps ! Hérisson polisson, Araignée fêlée et gai Pinson appellent à tue-tête : Va avoir lieu le Grand Événement, celui que tout le monde attend, Chut!!! Approchez petits et grands êtres humains : approchez doucement. Dans mon jardin, il y a un secret... »
Une histoire pour raconter la vie qui grandit, la joie de se découvrir unique, le bonheur de partager ses richesses. Un spectacle pour les petits, qui parle aux grands aussi !

> Si j'avais des supers pouvoirs

par La Caravane Compagnie
(durée : 35 mn)

Vendredi 30 août 15h30

A la bibliothèque, pour les enfants de 4 à 8 ans



Sur la planète des Super-héros, pas facile d'épater Génial-girl ! Mais Nulman a un pouvoir que n'ont pas les autres... celui de faire rire.

Une wonder-lecture d'extraits de cinq livres jeunesse («Nulman», «Superlapin», «Super Albert», «Ni vu ni connu», «L'abécédaire des super-héros») pour supers auditeurs de 4 à 8 ans propulsée par deux mégaactrices Anne Tifine et Anne Colin...

>> Clôture du Prix Lire Ici et Là



> Après avoir assisté à une mise en scène des 5 ouvrages en compétition par la compagnie La Lucarne, les enfants de la classe de CE2 de Cathy Le Roux de l'école primaire de La Rivière ont voté, le vendredi 19 avril, en présence de Mme Gessant pour élire leur livre préféré. Après avoir participé au dépouillement du vote, Mme Gessant a annoncé l'ouvrage plébiscité par la classe : *Le cochon renifleur de sommeil et autres fables* de **Bruno Gibert**.



Quelques jours plus tard, la Bibliothèque départementale de Prêt, organisatrice du Prix Lire Ici et Là, dévoilait le palmarès du vote départemental (3 500 élèves participants) avec pour grand gagnant le roman *L'enfant* de **Colas Gutman**.

1^{er} : *L'enfant* de **Colas Gutman**

2^e : *Le roi des oiseaux* de **Gwendal Le Bec**

3^e : *Avant la peur du loup* de **Véronique Herbaut**

4^e : *Hardi Hérisson et autres poésies russes illustré* par **Delphine Chedru**

5^e : *Le cochon renifleur de sommeil et autres fables* de **Bruno Gibert**

>> Horaires de la bibliothèque

> Du 8 juillet au 31 août, la bibliothèque prend ses horaires de vacances et vous accueille les mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 ainsi que les samedis de 10h à 12h. Fermeture annuelle du lundi 5 au dimanche 18 août : réouverture le mercredi 21 août. Les horaires habituels reprendront le mardi 3 septembre.

Bonne idée ! Pour que nos lecteurs partent en vacances l'esprit tranquille, du 1^{er} juin au 31 août, le temps de prêt des documents sera de 2 mois.

En vous souhaitant de bonnes vacances et de bonnes lectures bien sûr !

> Sélection de coups de cœur de la bibliothèque

Le Promeneur de la presqu'île
de Jean-Luc Nativelle
Le Petit Véhicule, 2012

Dans un village finistérien, le temps d'une promenade, un professeur se penche sur sa vie. Une existence hantée par le souvenir de sa femme, disparue, et par la mort accidentelle de son fils, jeune handicapé mental. Avec «Le Promeneur de la presqu'île», Jean-Luc Nativelle signe une quête humaniste en forme d'oraison funèbre, dont la justesse psychologique et la finesse littéraire nous touchent. Une langue magnifique, portée par une phrase sinieuse à l'image de la déambulation du promeneur et des méandres de sa pensée. Un roman subtil sur notre rapport à l'absence. Une réflexion profonde et belle sur nos paysages familiers.

d'Hoboken, New Jersey, dans les années 1920, et par intermittence, nous découvrons la fugue de Ben, jeune garçon frappé par la foudre à Gunflint Lake, Minnesota, à la fin des années 1970. Selznick nous fait passer d'une époque à l'autre, nous balade dans les moindres recoins d'un musée new-yorkais et nous rappelle ainsi que le monde de l'enfance est truffé de cachettes et d'histoires secrètes qui peuvent nous tenir en haleine toute une vie.



Je suis gaucher et alors ?
de Michel Piquemal
La Martinière jeunesse, 2012

Pourquoi y a-t-il plus de droitiers que de gauchers ?

Pourquoi, à la naissance, l'un est gaucher et l'autre droitier ? Autant de questions, souvent posées par les enfants, mais éveillant la curiosité de tous. Etre gaucher, dans un monde de droitiers, n'est pas toujours facile ! Michel Piquemal (lui-même gaucher !) délivre une petite leçon d'histoire pour décomplexer les jeunes gauchers et répond à de nombreuses questions en donnant des réponses claires et documentées sur un ton très accessible.

Black out de Brian Selznick
Bayard Jeunesse, 2012

Brian Selznick véhicule dans cet ouvrage atypique une magie qui fait pétiller les yeux. Grâce aux parties dessinées, nous suivons l'histoire de Rose, petite fille sourde et muette, cloîtrée dans une riche maison





› Parole aux élus de l'opposition

Une vision à très court terme

Si il y a un domaine qui intéresse l'ensemble des sautronnais, c'est bien celui de l'aménagement urbain et des conséquences que celui-ci a, sur la vie quotidienne de nos concitoyens.

Depuis quelques mois les exemples se multiplient :

→ Nous assistons à la construction, à un rythme impressionnant, d'une quantité de logements situés pour la plupart le long de l'axe principal de circulation de Sautron renforçant encore un peu plus l'effet couloir. Il fallait, et nous le réclamions depuis de nombreuses années, des constructions nouvelles à Sautron afin d'attirer des populations jeunes pour compenser le vieillissement naturel des habitants de la commune. Il était indispensable, et nous l'avions également souhaité, de mettre en place un véritable plan d'urbanisme pour imaginer l'évolution de la commune sur les dix prochaines années. Au lieu de faire cela, la municipalité a laissé les promoteurs privés libres d'agir à leur convenance, et nous voyons aujourd'hui le résultat : De nombreux bâtiments à l'esthétisme architectural standardisé, au détriment de l'identité locale, des parkings et places de stationnement en nombre insuffisant, et un déséquilibre préoccupant quant à la répartition des commerces sur la commune.

→ Une modification du plan local d'urbanisme vient de se terminer (alors que la majorité des nouvelles constructions sont déjà sorties de terre !). Elle était utile au regard des transformations sans précédent faites dans la commune, **mais il y a 3 ans**. Et surprise ... à la lecture de cette nouvelle orientation rien sur la circulation pourtant colonne vertébrale d'un plan d'urbanisme. Nous savons tous très bien que ce problème déjà présent, va devenir crucial lorsque les nouveaux logements seront habités, notam-

ment aux heures de pointe. Un seul axe pour se déplacer : la rue de Bretagne. **Quel manque d'anticipation !** C'est une véritable faute commise par les municipalités qui se sont succédées depuis deux décennies. Les sautronnais vont devoir supporter pendant bien longtemps cette situation, qui aurait pu être évitée avec une véritable réflexion en amont.

→ Enfin pour finir cette liste (non exhaustive), nous ne pouvons pas ne pas évoquer la réfection en cours de la rue de Bretagne au niveau de la rue de la Vallée. Là aussi, la méthode est contestable. En totale méconnaissance des réalités économiques, le projet initial supprimait l'arrêt pour les livraisons des commerces, pourtant vital, et de nombreuses places de stationnement pour les riverains. Si les commerçants ont réussi à négocier quelques places de parking supplémentaires et un arrêt livraison, il n'en est rien pour les riverains.

Que de décisions mal préparées, sans concertation, non inscrites dans un véritable plan stratégique à 10 ans. Sautron a besoin comme beaucoup de communes d'évoluer, de préparer l'avenir, d'anticiper les changements sociétaux. Ce doit être le travail d'une équipe municipale tout au long du mandat.

Les conseillers « Sautron Ensemble et Autrement »

Nous sommes à votre disposition tous les premiers lundis de chaque mois à notre permanence salle de la vallée de 18h à 19h au bureau des élus en rez de jardin ou par internet à l'adresse suivante :

dominiquiegautier.sautron@gmail.com

Dominique GAUTIER,
Mireille GALLANT, Gérard RUSSEIL,
Sylvie DEMANGEAT LECONTE,
Gérard VRIGNON.

› ÉTAT-CIVIL

→ Naissances

- › Joséphine REYNAUD
- › Rose BOUTROUX
- › Elise VAN DEN BROUCK
- › Lou DAZY
- › Liam ROBERT LAMBOURG
- › Tom CHERANSAC RIGAUD
- › Meyssa AMEDRASS
- › Rémy FLATRES
- › Tess ANGUIL WOIMANT
- › Emilien PANTAIS
- › Maxence LEQUEUX
- › Joakim DOUILLARD
- › Thibault BATAILLE
- › Ethan ALLAIN
- › Marceau DEL VALLE
- › Méline CHAMPEAUD
- › Lenny LAHOUCHE

→ Mariages

- › Sébastien BRETESCHÉ et Cécile THOMAS
- › Michaël MÉNARD et Nathalie TOUZARD
- › Tristan ARZUR et Dianella RAMOS
- › Cédric FONTAINE et Yasmine JAFFRELO

→ Décès

- › Bernard LEBEAU
- › Louis VINCENT
- › Marcel GUILLOU
- › Guy LEROY
- › André GYSELINCK
- › Yves LE MOIGNE
- › Bernard MORAND
- › Denise LE LOUËR veuve BRET
- › Monique MALDAGUE épouse MANAGAU
- › Anne VIROT veuve ROSSIGNON
- › Denise FOUCHER veuve MÉNARD
- › Jean DENIEUL
- › Henri LUCAS
- › Guy BLOUIN
- › Jean ALAIN

› Horaires services municipaux

Avec la période estivale, les horaires d'accueil du public sont modifiés dans les services municipaux. Du 15 juillet au 23 août, l'accueil se fera de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Par ailleurs, notez bien que la mairie sera fermée au public le samedi matin du 13 juillet au 24 août inclus.

› Ancien Cimetière

Une procédure de reprise de concessions abandonnées est actuellement en cours.

Pour plus de renseignements, adressez-vous en mairie au service État civil au 02 51 77 86 86.



➤ Bénédiction des cloches

➤ Un peu d'Histoire

L'Église de SAUTRON

Poursuivons la découverte de l'histoire de l'Église de Sautron, riche en péripéties et rebondissements...

Vient alors la décoration intérieure de l'église. **L'année 1887** voit d'importantes réparations aux voûtes, la réfection des corniches et des pilastres, la pose de statues dans le chœur et dans la nef. En 1893, les sacristies sont agrandies et reliées entre elles par une galerie circulaire. Les confessionnaux, en chêne, sont inaugurés en 1901, les petits autels de la Vierge et du Sacré Cœur en mai 1902. A peu près à cette même époque, deux vitraux sont posés dans le chœur et deux autres aux extrémités du transept, par le peintre-verrier Robin. Les deux

premiers vitraux représentent la Cène et la Vierge accueillant un enfant. Dans le transept, côté évangile, le vitrail évoque les martyrs nantais Saint Donatien et Saint Rogatien (ils rappellent aussi que le christianisme à Nantes remonte au III^e siècle) ; côté épître, il s'agit de Saint Sébastien percé de flèches (lui est destiné à faire mémoire des processions des Nantais pendant la peste). Ces quatre vitraux sont de couleur tendre car ils sont peints d'après un procédé très répandu : ils ne sont qu'une peinture sur verre et non pas un verre qui soit lui-même et dans sa masse un verre de couleur. Ainsi, ils n'ont ni l'éclat ni la transparence des vitraux du Moyen-Age. Par opposition, ceux qui furent mis en place du mardi 19 juillet au mercredi 27 juillet 1932 éclatent chaleureusement dans leurs tons bleus et rouges. « *C'est à la fois vivant, ardent, vibrant, entraînant, sans rompre aucune harmonie, sans jamais fatiguer l'œil* ». Tels que nous les voyons, en pénétrant dans l'église par la porte principale, les vitraux représentent :

Tous ces aménagements évoluent au fil des années, des statues apparaissant et disparaissant ainsi que des objets du culte, des vêtements sacerdotaux, des tableaux, des anges adoreurs, des peintures à la voûte du chœur...

Et pendant ce temps, au XIX^e siècle, avant et pendant la construction, quelle vie spirituelle animait les paroissiens ? Peu nombreuse, la petite communauté semble toujours très proche de ses pasteurs. Quand on accepte le sacrifice de biens matériels dont on aurait pu jouir longtemps ou qu'on paye de sa personne par un travail bénévole de charroi, de taille de pierre, de maçonnerie... exécuté en plus du reste, un état d'esprit se



- ⌚ à gauche, le baptême, la confirmation, l'extrême-onction;
- ⌚ à droite, la pénitence, l'ordre et le mariage.



crée ou se renforce. Pour qui donc ces gens travaillaient-ils ? Pour leur curé ? Un peu sans doute mais surtout pour « *la plus grande gloire de Dieu* ». Avec quelle joie au cœur devaient-ils participer aux offices, regardant l'avancée des travaux depuis la vieille église jusqu'à la bénédiction de la nouvelle, et de l'intérieur de celle-ci ensuite !

Mais, nous ne pouvons quitter l'intérieur de notre église sans nous arrêter devant **le grand banc clos seigneurial** des Hersart du Buron ; ce banc leur fut donné pour les remercier d'avoir offert le bois de la charpente de l'église. Enfin, le clocher possédant seulement une petite rosace, celle-ci est remplacée par un vitrail consacré à la Vierge Marie. D'autres vitraux sont aussi mis en place : **six vrais vitraux** remplacent les vitres de verre coloré ; six scènes des Évangiles illustrent six sacrements. Leur pose s'est pratiquée **entre le 19 et le 27 juillet 1932**.

Le clocher abrite trois cloches.

La première fut installée en 1863 ; elle pèse 606 kilos et sonne le fa dièse. Elle porte une inscription qui rappelle sa naissance : « *je m'appelle Marie Jeanne Désirée. Je suis la première cloche montée dans ce clocher. Née de souscriptions volontaires, j'ai pour parrains et marraines toutes les personnes qui m'ont donnée. Ils sont représentés par Pierre Bastard et Marie Brétécher, les deux premiers enfants du catéchisme 1863. Sa Sainteté Pie IX pape - Monseigneur Alexandre Jaquemet, évêque de Nantes - Monsieur Prosper Herbert, curé de Sautron - Monsieur Louis Ménoret, vicaire* ». Les deux autres cloches sont installées en 1929. La plus grosse des deux pèse 827 kilos et sonne le mi ; son parrain est Henri Phelippes-Beaulieux, sa marraine Madame Naux Allégret. La seconde cloche pèse 484 kilos et sonne le sol dièse ;



ses parrains sont les élèves de l'école chrétienne des garçons, représentés par leur instituteur, l'abbé Pierre Fourage ; ses marraines sont les petites filles de l'école chrétienne des filles, représentées par leur directrice, Mademoiselle Jeanne Ouary. Commencée en 1933, l'électrification des cloches de l'église de Sautron fut achevée en 1937.

Pendant le dernier trimestre de **l'année 1958**, l'abbé TOUTBLANC entreprend la **restauration de l'église**. A l'intérieur de l'église, une très belle croix de bois sculpté, oeuvre du sculpteur sautronnais Monsieur Wambergue, est placée dans le chœur en 1973 ; elle attire le regard et porte à la contemplation. Monsieur l'abbé Simon a voulu ainsi évoquer un Christ abandonné et respirant la résurrection. Enfin, en 1982, un orgue électronique remplace l'harmonium de 1937 ; cet instrument soutient le chant de l'assemblée et rend vivante et belle la cérémonie la plus simple. Les derniers grands travaux sont le ravalement extérieur effectué en 1976 et, en 1986, de gros travaux entrepris

à l'intérieur de l'église pour nettoyer les murs salpêtrés par l'humidité. De gros engins ont pénétré dans la nef et les ouvriers piquent les murs, à l'aide de marteaux-piqueurs, jusqu'à hauteur de la corniche. Bref, les murs sont laissés à nu, leurs pierres apparentes simplement rejointoyées, et l'enduit du chœur et des chapelles latérales, rajeuni, donne toute la clarté voulue.

Ainsi, **l'église Saint Philippe et Saint Jacques** de Sautron a retrouvé une nouvelle jeunesse. La vitalité de la vie paroissiale étonne certains nouveaux Sautronnais. Il n'y a pourtant plus ni rogations dans les campagnes ni processions dans le bourg. On n'accueille plus Monseigneur par des arcs de triomphe fleuris. La piété s'est faite plus discrète et se manifeste plus facilement en privé. Mais, les cloches sonnent toujours leur accord majeur !

Marjan Monti

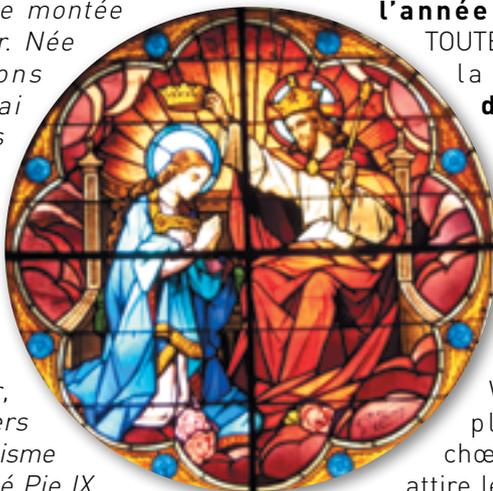
>> Deux dates importantes pour l'Etat civil

> **Par l'ordonnance de Blois, datant de 1579**, la tenue des registres des **baptêmes, mariages et sépultures ainsi que leur dépôt annuel au greffe du tribunal royal le plus proche était obligatoire pour les curés. En 1698**, une déclaration royale rappelle l'obligation du baptême le jour de la naissance ou le lendemain au plus tard.

Depuis la Révolution, la tenue de ces registres a été transférée aux mains du maire et sont devenus les registres des naissances, mariages et décès.

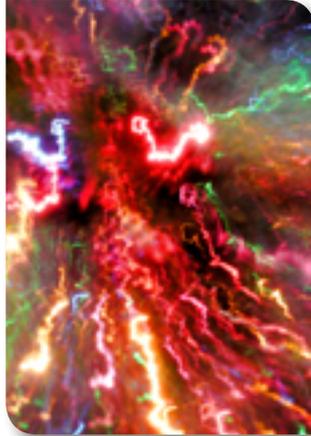
Bibliographie :

- Opuscule par M. PHELIPPES-BEAULIEUX (1832)
- Les vitraux de l'église, par Mr l'Abbé BOISSIERE
- Si Sautron m'était conté par Mrs MESSAGER et MONTI (2010)
- Anecdotes de Jacques RAJALU et Yvonne CIVEL
- Annales de Nantes n° 248
- Internet





« Petite Graine »



« Si j'avais des supers pouvoirs »

Juillet

8-9 > Tournoi d'échecs pour les jeunes

en formule « centre aéré », *Espace Saltéra*

12 > Spectacle « Petite graine »

par Le Théâtre des Sept Lieues, 10h30, *Bibliothèque*. Pour les enfants de 6 mois à 4 ans, **réservations** au 02 40 63 52 21 ou à *l'accueil de la bibliothèque*

14 > Fête nationale :

- **Concert « Holy Totsy Gang »** et moules-frites par le Comité des fêtes, dès 19h
- **Feu d'artifice** offert par la municipalité, 23h, *Complexe Sportif*

18 > Don du sang, collecte

16h-19h30, *Espace de la Vallée*

18 > Randonnée pédestre

ouverte à tous, organisée par la Randonnée Pédestre Sautronnaise

20 et 27 > Initiation à la pêche pour les jeunes

14h, *étang de la Bretonnière*

28 > Tour de France du Club Panhard

12h, *Parking de la Gendarmerie*

Août

24 et 31 > Initiation à la pêche pour les jeunes

14h, *étang de la Bretonnière*



30 > Spectacle « Si j'avais des supers pouvoirs »

par La Caravane Compagnie, 15h30, *Bibliothèque*. Pour les 4-8 ans, **réservations** au 02 40 63 52 21 ou à *l'accueil de la bibliothèque*

30/08 au 1/09 > 20^e Open d'Echecs de la ville de Sautron

Espace Saltéra



Septembre

3 > Rentrée scolaire

7 > Inscriptions au vide-greniers du Comité des fêtes

8h30-13h, *Espace de la Vallée (salle 100)*

7 > Challenge MMA de l'AS Sautron foot

équipes U11 - U 13, dès 9 h, *complexe sportif*



15 > Journée du Patrimoine

Exposition « le Sautron d'avant » organisée par la municipalité en partenariat avec les Amis du Musée, 9h-12h30 et 14h-18h, *Salle du Conseil Municipal. Entrée libre*

15 > Journées du Patrimoine

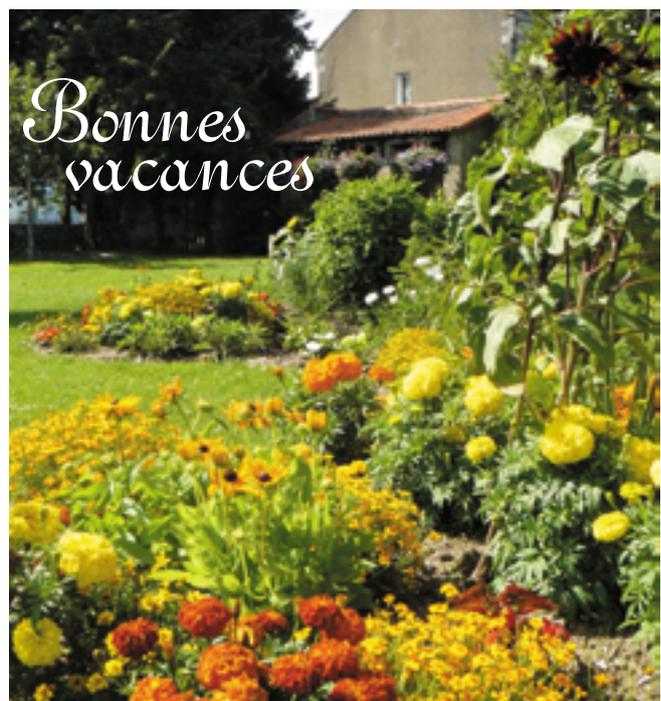
Concours dessin peinture organisé par les Amis du Musée et la municipalité, dès 9h.
Sur inscription, renseignement 02 51 77 88 48

19 > Don du sang, collecte

16h-19h30, *Espace Phelippes Beaulieux*

21 > Vide-grenier

organisé par le Comité des fêtes dans le cadre du Téléthon, *Halle de la Linière*





ENTRE
SAUTRONNAIS

Plateforme d'échange et de partage de la ville de Sautron

www.entresautronnais.fr



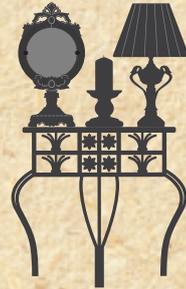
Baby-sitting,



covoiturage,



jardinage,



petites annonces...

Pensez-y !



ENTRE
SAUTRONNAIS

Plateforme d'échange et de partage de la ville de Sautron

www.entresautronnais.fr